

## PROFONDEVILLE

# Les citoyens ne veulent pas de cinq éoliennes à Lesve

Mardi soir, Luminus a présenté devant une salle comble le projet éolien qu'il envisage à Lesve. Pour les citoyens et les politiques présents, c'est majoritairement «non».

● Bertrand LANI

Dans la procédure d'implantation de nouveaux parcs éoliens, la réunion d'information citoyenne est la première étape. Après être allé à la rencontre des habitants de la commune de Fernelmont lundi dernier, le promoteur Luminus enchaînait avec ceux de Profondeville le lendemain. La salle communale de Lesve était aussi remplie qu'à l'occasion d'un thé dansant organisé par Radio Chevauchoir. Nombreux étaient les citoyens profondevillois voulant s'informer sur les ambitions éoliennes de Luminus entre le bois dit de Montigny, et le plateau de Romiée. Des habitants de Mettet et d'Anhée, communes limitrophes, avaient eux aussi fait le déplacement.

Pour rappel, le promoteur prévoit d'implanter cinq éoliennes d'une hauteur de 150 m au carrefour de trois villages : Lesve bien sûr mais aussi Bésinne et Saint-Gérard. «Le parc produira environ 35 000 000 kWh par an, indique-t-on chez Luminus. Ce qui correspond à la consommation



EDA Claudy Petit

moyenne annuelle d'environ 8750 ménages wallons.»

Voilà pour les statistiques. Ce qui intéresse surtout Luminus, c'est la situation du terrain profondevillois. «Nous sommes tenus à des restrictions en qui concerne, notamment, les habitations ou les avions. Il n'y a pas beaucoup d'endroits qui répondent parfaitement à tous les critères. On est donc contents quand on en trouve», explique Nico De Bie, porte-parole du géant de l'énergie. Et Luminus d'ajouter que le site présente les atouts propices au développement éolien : l'ouverture aux vents dominants, l'alti-

tude, la configuration du site, l'accès aisé et la superficie disponible.

## L'opinion défavorable

La com' est maîtrisée mais dans l'assemblée, mardi soir, on ne semblait pas convaincu par les arguments développés par le promoteur. Que du contraire, l'opinion publique est majoritairement contre l'implantation de cinq éoliennes dans les campagnes profondevilloises. Les opposants ont ainsi pu partager leurs inquiétudes. Celles-ci concernent principalement l'impact des mâts sur le paysage, le bruit ou

la dévaluation des habitations environnantes.

Les remarques citoyennes contribueront à enrichir l'étude d'incidences, étape suivante sur le calendrier de la procédure. Observations et suggestions peuvent être adressées par écrit jusqu'au 16 octobre 2015, à l'adresse suivante : Collège Communal de Profondeville, chaussée de Dinant, 2 à 5170 Profondeville (avec une copie à EDF Luminus, Chrystelle Debève, rue du Pont du Val, 1, 4100 Seraing). Luminus devrait introduire sa demande de permis dans le courant 2016 ■

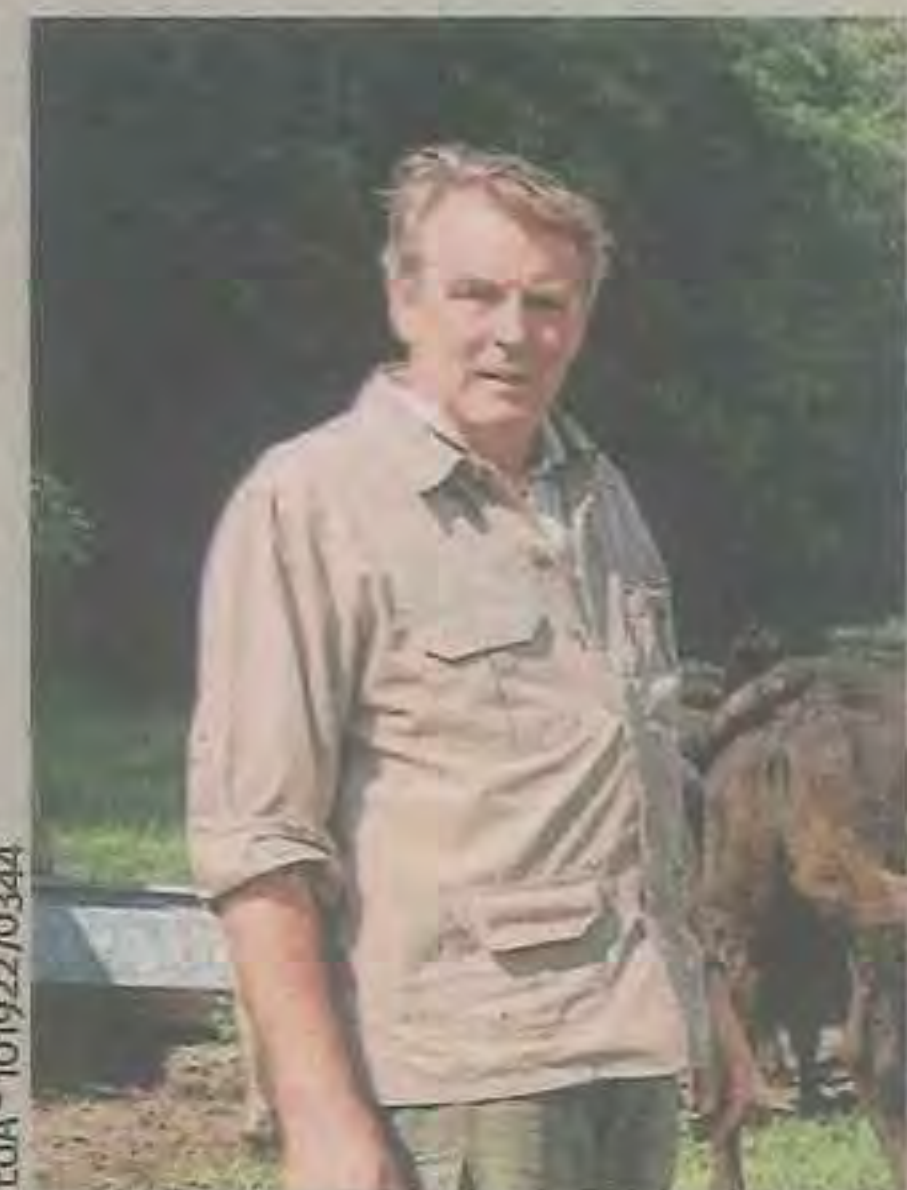
Sur le plateau de Montigny, dans la campagne lesvoise, entre les communes de Profondeville et Mettet, Luminus veut implanter cinq éoliennes. Le citoyen n'en veut pas.

## Le «non» politique

Les forces politiques représentées autour de la table du conseil communal de Profondeville avaient, dès l'annonce des ambitions éoliennes de Luminus sur le territoire de la commune, unanimement marqué leur désaccord par rapport au projet. Nous étions en mai 2015. La position politique n'a pas changé. Mardi soir, le bourgmestre Luc Delire a rappelé que le Collège, qui devra remettre un avis sur le dossier, se prononcera bien en la défaveur du parc éolien. **B.I.**

## ADSVN : «Pas l'endroit idéal»

Mardi soir, parmi l'imposante foule massée dans la salle communale de Lesve, figurait de fervents opposants au projet de Luminus comme le Réseau Moli-gnéole ou l'Association pour la défense des sites et vallées du Namurois (ADSVN). Cette dernière rappelle sa position, nuancée. «Nous sommes convaincus que l'éolien fait partie des outils nécessaires pour augmenter de 13 % les énergies renouvelables, d'ici 2020, explique Juan de Hemptinne. Mais ici, plusieurs indicateurs démontrent que le projet est mal situé. Ce n'est définitivement pas l'endroit idéal pour implanter des éoliennes.»



Juan de Hemptinne et l'Association pour la défense des sites et vallées du Namurois sont opposés au projet.

L'ADSVN évoque le premier promoteur éolien ayant lorgné sur le plateau, il y a une grosse dizaine d'années.

«Toute une série d'instances s'étaient déjà prononcées par la négative, se souvient Juan de Hemptinne. Même si le parc était plus important, l'impact était le même qu'aujourd'hui.»

Il rappelle également l'avis négatif rendu par le Conseil wallon de l'Environnement pour le Développement durable (CWEDD) à propos du projet Nordex à St-Gérard. Signe que la région est déjà saturée en éoliennes, avancent d'autres opposants.

Par contre, l'ADSV rejoint le ministre régional Carlo Di Antonio dans sa volonté de concentrer les mâts en bord d'axes autoroutiers, sur les voies navigables, etc. ■ **B.I.**

## ROPERT ARNOUX

EN PARTENARIAT AVEC  
LA GERY ART GALLERY  
NAMUR

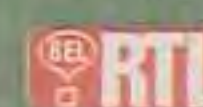
EXPO  
Sculptures  
en paysages

du  
27 JUIN  
au  
11 OCTOBRE  
2015



LES Jardins d'Annevoie  
Jardins d'eau du XVIII<sup>e</sup> siècle

www.annevoie.be



lavenir.net

